

Visite sur la thématique de l'inclusion scolaire
à la cité scolaire Alfred KASTLER de STENAY

STENAY Éducation

Des mesures pour l'inclusion en région Grand Est

Jean-Marc Huart, qui a été nommé recteur de la région académique Grand Est en juillet dernier, s'est rendu à la cité scolaire Alfred-Kastler pour y annoncer les nouveautés de la rentrée 2019 en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Le tout nouveau recteur de la région académique Grand Est et de l'académie Nancy-Metz, Jean-Marc Huart, s'est rendu à la cité scolaire Alfred-Kastler de Stenay pour y parler d'inclusion dans le milieu scolaire. « L'inclusion, c'est le devoir qu'a l'école de la République de donner à tous les enfants les mêmes chances, dans le même lieu, quels que soient leurs handicaps », précise-t-il. « C'est une école qui accompagne chaque élève selon ses propres besoins et atouts ».

« Dé-préciser et fidéliser les accompagnants »

« Il y a encore plein de choses à faire » poursuit le recteur. « Même si on a fait un pas de géant supplémentaire lors de cette rentrée ». Ce « pas de géant » c'est, selon lui, d'abord une nouvelle cellule d'écoute, qui répondra aux questions des parents, en plus de leur fournir un suivi de l'obtention du dossier permettant d'attribuer un ac-



Le recteur a notamment visité une classe du collège de Stenay, qui mêle des élèves en situation de handicap au milieu ordinaire. Photo ER/Frédéric MERCENIER

compagnant à leur enfant.

Le rectorat entend également, sur la région académique Grand Est, « dé-préciser et fidéliser les accompagnants » ; autrement dit, les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) et Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH). Ces derniers étaient autrefois majoritairement engagés par le biais d'emplois aidés mais « en Meuse, il n'y en a déjà plus aucun », selon le recteur. « De plus, la loi Blanquer du 26 juillet pour une École de la Confiance demande que les contrats soient longs d'au moins trois ans ». Des efforts de forma-

tion vont également être faits : à partir de l'année scolaire 2019, les AESH suivront systématiquement 60 heures de formation, ce qui n'était pas la norme auparavant.

125 Pôles Inclusifs d'Accompagnement

360 000 enfants handicapés sont inclus en milieu ordinaire en France. 185 000 d'entre eux sont accompagnés. En Meuse, ils sont environ 1500, dont 567 accompagnés. Jean-Marc Huart annonce son intention de « mieux accueillir ces élèves en situation de handicap avec la création de nouvelles Unités Localisées

pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) Pro dans des lycées. Leur nombre évolue avec la demande : il n'y en avait que deux en Meuse, il y en a désormais trois. C'est un effort particulier pour le lycée, qui est encore derrière, niveau services permettant l'inclusion ».

En France, 125 Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) ont également été créés en France, dont 22 en Meuse ; leur naissance est censée réduire le temps d'attente pour l'obtention d'un AESH : ces derniers seront pré-embauchés et seront en attente de leur affectation.

J.V.

